



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

édition

Question écrite n° 99595

## Texte de la question

M. René Rouquet interroge Mme la ministre de la culture et de la communication sur les difficultés que rencontrent les correcteurs dans le milieu de l'édition. En effet leurs conditions de travail sont souvent précaires : travailleurs à domicile, leurs rémunérations sont trop fluctuantes et imprévisibles car ils n'ont aucune garantie du nombre d'heures travaillées qu'ils feront chaque mois et car la Convention nationale de l'édition n'impose aucune salaire mensuel minimum aux employeurs. Il voudrait savoir quelles sont les solutions envisagées pour mettre un terme à cette injustice de traitement et pour valoriser ce métier essentiel, vecteur de l'exception culturelle française.

## Données clés

**Auteur :** [M. René Rouquet](#)

**Circonscription :** Val-de-Marne (9<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 99595

**Rubrique :** Presse et livres

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Travail

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 octobre 2016](#), page 7896

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)